



FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE



OBJECTIF

Connaître les obligations imposées par la Loi 1901 et les droits d'une association à travers son fonctionnement, ainsi que les responsabilités de tout président d'association.

Durée de la formation : 4h



PEGGY GAULTIER

Formatrice



ANTHONY MORLET

Suppléant

11 SEPT.

14H

VIRÉ

PROGRAMME

Le système associatif, la loi 1901 et son fonctionnement :

- Les statuts
- Le règlement intérieur
- L'assemblée générale

Le cas des associations :

- Responsabilités civiles et pénales des dirigeants
- Organisation de manifestations

Les autres structures

Le bail de chasse

L'organisation de la chasse en France

La chasse en Saône-et-Loire :

- Fonctionnement et organisation de la FDC 71
- Adhérents : détenteurs de droit de chasse, chasseurs
- Schéma départemental de gestion cynégétique
- Plans de chasse et de gestion, notion de territoire, droit de destruction...

Places par session

25

OUVERTURE

Présidents, secrétaires d'association de chasse, membres (ou candidats) du bureau, chasseurs

Infos

Programme : Peggy GAULTIER // 03.85.27.92.75

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71